

La Vie Syndicale

Organe des Syndicats Catholiques et Nationaux
du District de Montréal.

Contient des articles inédits sur les questions sociales
et économiques; renseigne les membres et nos amis sur les
activités des syndicats catholiques; fait oeuvre d'éducation
et de propagande syndicale.

Sommaire:

La croix du Mont-Royal	1
Un bel exemple	4
Un discours du R. P. Butten, à Paris	5
A travers la vie syndicale	9
A Lachine	13
Un cinquième anniversaire	15



Publiée par

L'Oeuvre de Publicité Syndicale

655, DE MONTIGNY EST, MONTREAL

PROTEGEZ VOTRE FAMILLE
PAR UNE POLICE MODERNE...

La Saubegarde

MONTREAL

"Seule Compagnie Canadienne-Française d'Assurance sur la Vie".

Principaux avantages :

DOUBLE
INDEMNITE.

CLAUDE
D'INVALIDITE.

30 JOURS DE DELAI
POUR PAIEMENT
DES PRIMES.

VALEUR
EN ARGENT
APRES 3 ANS.

NON DECHEANCE
AUTOMATIQUE.

PRIVILEGE
D'EMPRUNT
APRES 3 ANS.

Service médical à la disposition des assurés.

La Banque d'Hochelaga

a l'honneur d'annoncer

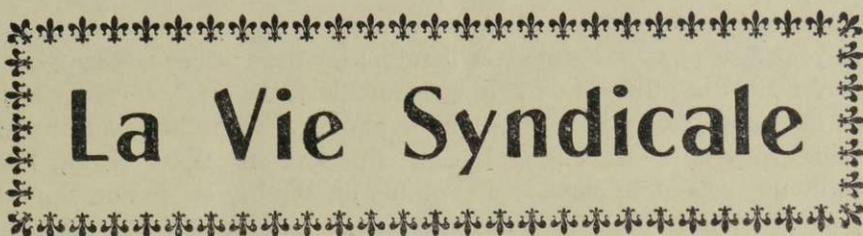
à sa clientèle et au public

qu'à partir du 1er février 1925

elle prendra le nom de

Banque Canadienne Nationale

Actif, plus de \$122,000,000

A decorative border of small floral motifs surrounds the title and the subtitle.

La Vie Syndicale

LA CROIX DU MONT-ROYAL

Il est bien juste que nous saluions ce magnifique monument dont la Société St-Jean-Baptiste a doté notre ville. C'est un des plus beaux gestes qu'ait enrégistrés notre histoire monumentale, Il est à la fois religieux et patriotique. Il est le témoignage affirmatif de notre foi au Christ-Sauveur et il nous relie à l'origine de la fondation de Montréal.

Quelle belle croix !

Elle se dessine dans la nuit comme une apparition. C'est un "Labarum" planant dans le ciel. Le passant dans nos rues et sur nos boulevards ne peut en détacher ses yeux. Brillante dans le ciel pur, elle prend différentes teintes suivant les diverses températures. Elle passe de la blancheur mate de la perle à l'éclat éblouissant du diamant.

Elle est visible dans toute la campagne environnante; et jusqu'aux pieds des Laurentides elle proclame l'empire du divin Roi sur notre territoire : "Christus Vincit, Christus regnat, Christus imperat". Elle dit hautement que nous sommes ici en terre chrétienne, qu'ici : "Le Christ a vaincu, qu'il règne, qu'il commande".

C'est un monument éloquent. Il parle ! Si bien qu'il est impossible au passant de contempler, sans réfléchir et sans prier.

Il confirme cette idée, qu'étant notre Maître, c'est pour Jésus-Christ que nous travaillons, que nous souffrons, que nous portons le poids du jour. Que rien n'échappe à son omniscience, et que rien ne sera soustrait à sa récompense.

Cette pensée donne du courage et rehausse singulièrement la vulgarité de la vie.

"Voici la nuit qui tombe, disait Augustin Cochin, et l'aurore éveille toutes les créatures, aussitôt, pendant douze ou quinze heures, vêtus à la hâte, les hommes courent à leur poste, comme

un troupeau qui se bouscule à la porte de la bergerie, chacun passe et prend sa place à l'atelier, à l'établi; les bras se lèvent, les yeux se fixent, dix millions de bras grattent la terre en se levant et en se baissant, dix millions grattent le papier, dix millions battent le métal, dix millions taillent le bois, dix millions tirent le fil, dix millions servent le cheval; on remue, on remue, on remue, à peu près comme ces tableaux d'enfants où sous la pression d'un ressort, le clocher sonne, le ruisseau coule, le savetier tire, la lavandière tape, le canard plonge, le maréchal ferre, puis tout s'arrête et tout recommencera, jeu trivial, monde de carton. Qu'avons-nous fait ? A peine avons-nous gagné dans un jour les repas de ce jour et changé d'une manière insensible la forme et la place des choses terrestres. Nos journées sont tellement semblables qu'il nous est impossible après un mois, de les distinguer les unes des autres et de nous souvenir de leur emploi à moins que la douleur ne les ait marquées. Travail des laborieux, agitation des oisifs, vous n'êtes qu'un mouvement obligé et stérile !"

A moins que les yeux levés vers la croix du Christ nous lui disions : "Ce travail est pour vous Seigneur. Je vais accomplir la tâche humaine que vous m'avez dévolue. J'unis mes sueurs aux vôtres, mes douleurs à vos douleurs, mes souffrances à vos souffrances, mes succès à votre triomphe".

Celui-là aura élevé sa vie à la hauteur du ciel et lui aura donné l'ampleur de l'éternité. Il ne se sera pas borné à faire des actes de pantin ni d'automate.

Cette croix qui n'échappe à aucun regard, remplira le sublime ministère, de relever les coeurs et d'anoblir les actes routiniers de la vie.

Elle est une prédication constante et à ciel ouvert.

Vers elle se lèveront les yeux des êtres torturés par les angoisses du doute, poussés par l'invincible instinct du divin, mais abusés par une science incomplète ou fausse, désespérés de trouver le dernier mot de la vie, la croix lumineuse dira à ces mendiants de l'esprit le mot qui reconforte et qui éclaire.

Vers elle se lèveront les yeux des épaves du vice, des désabusés de la vie, dégoûtés de leur propre avilissement. La croix dira à ces mendiants du coeur qu'il est quelqu'un qui les a aimés à un tel point qu'il a donné sa vie pour leur procurer la vraie vie, et la fidélité au devoir.

Vers elle se lèveront les yeux de toutes les victimes du mal-

heur, les abandonnés, les yeux tristes de ceux qui n'ont pas d'asile, pas de foyers, pas de patrie, les isolés de la vie.

Chamfort disait : "Il faut qu'à trente ans le coeur se brise ou se bronze". Ils viendront, les coeurs désenchantés des affaires du monde se briser aux pieds de Celui-là seul qui ne conspire, ne se trompe jamais.

Il est difficile d'analyser l'état d'âme de tous ceux qui porteront vers la croix leurs regards anxieux. Et il est plus difficile encore, d'expliquer comment leur sera communiquée la lumière : "Per quam viam spargitur lux", mais il est avéré que cette croix dans la nuit est d'un effet pathétique et personne ne peut se dégager de l'émotion qu'elle produit ni de la réponse qu'elle apporte à toutes nos anxiétés.

La croix est le résumé de l'Évangile et comme lui, elle est un baume suave pour toutes les âmes ulcérées.

A tous elle dira le mot qui touche, qui encourage et qui console.

A la Société St-Jean-Baptiste, les Syndicats offrent l'expression de leurs sincères félicitations, grâce à elle notre ville est dotée d'un immense luminaire qui surnaturalise son extrême activité.

ATTENTION ! !

Les confrères des Métiers alliés de l'Imprimerie sont invités à concourir pour un dessin qui servira à la confection d'une nouvelle étiquette.

Le dessin devra reproduire une étiquette de forme plutôt large que haute et porter en toute lettre l'inscription suivante : "Imprimeurs Alliés", Montréal", Canada" et au moins les initiales des "Syndicats Catholiques et Nationaux".

Les concurrents devront faire parvenir leur dessin au plus tard le 14 février 1925, au chargé d'affaires, M. J. Comeau, 655 Demontigny Est, Montréal.

UN BEL EXEMPLE

Quiconque travaille aux oeuvres sociales, connaît les déboires des insuccès immérités; quiconque se dévoue pour elles connaît également les consolations bienfaisantes des succès obtenus.

Nos organisateurs des métiers de la construction, avec l'appui de M. l'aumônier-général, s'efforcent depuis des années d'obtenir que les travaux de construction de nos églises, de nos communautés de nos hôpitaux catholiques soient faits intégralement par la main d'oeuvre des syndicats catholiques.

Mais la Providence et la persévérance ont eu raison des difficultés. Nous pouvons aujourd'hui, grâce au développement de l'esprit social catholique, obtenir des contrats de travail à base d'atelier fermé avec les patrons qui nous sont sympathiques. Et le nombre des patrons qui nous sont sympathiques, grâce au bon esprit de mouvement syndical catholique, justice et de paix sociale, va toujours s'augmentant.

Et c'est ainsi que la firme A. et D. Boileau, entrepreneurs-généraux, vient de signer un contrat collectif d'atelier fermé, avec le Conseil syndical catholique des métiers de la construction, pour l'achèvement de l'église Ste-Catherine, rue Amherst. M. le curé Papineau, MM. les Syndics Généreux, Charron, Archambeault et Simard méritent des félicitations particulières pour l'appui sincère et efficace qu'ils ont donné aux syndicats catholiques dans la circonstance. C'est un bel exemple que vient de donner cette fabrique et nous ne pouvons que souhaiter qu'il soit suivi régulièrement par les corporations catholiques qui font exécuter des travaux de construction.

On a compris que le mouvement syndical catholique ne pouvait se bien développer qu'avec l'aide intelligente et généreuse de ceux qui en comprennent l'excellence. Même du point de vue purement économique, on a compris aussi que le prix de revient de la construction resterait le même et bien plus, qu'il serait probablement abaissé, du fait que la main d'oeuvre syndicale catholique sait développer chez elle la conscience professionnelle de pair avec l'habileté technique.

FRANC SYNDIQUE.

UN DISCOURS DU R. P. RUTTEN, A PARIS

Le R. P. Rutten, de l'Ordre de Saint-Dominique, membre du Sénat de Belgique, le grand organisateur de l'action catholique ouvrière en Belgique, a bien voulu répondre à l'invitation de l'*Action Populaire*, et aller à Paris mettre sa chaude et persuasive éloquence au service de l'action sociale catholique en France. Celle-ci devait recueillir profit à la fois de sa parole et de son exemple.

* * *

Ceux qui ne connaissent pas le P. Rutten, se feront malaisément une idée de la sympathie qui se dégage de sa personne.

Elle est faite de bonté. La bonté brille dans ses yeux, elle sourit au coin de la bouche, elle se répand avec les paroles naturellement affectueuses, aimables, limpides, cordiales. Comme il est vrai de dire que les conquérants sont d'abord des séducteurs !

Elle lui vient de la loyauté. La vérité ne lui faisant point peur, il la découvre tout entière, sans l'envelopper de réticences qui l'altèrent, d'explications trop longues qui l'embrouillent, de distinctions trop fines qui l'atténuent et la diluent. L'intégrale beauté de la doctrine catholique, la splendeur du droit déclaré tout entier, frappent les ouvriers et triomphent à leurs yeux des mensonges du socialisme.

Elle lui vient de l'autorité. Celle des évêques, celle du clergé s'est déclarée, unanime, en sa faveur. Il me rappelait un mot que Louis Veillot a écrit sur Montalembert : "Il n'est que l'enfant de l'Eglise, mais c'est sur ce fils que la mère s'appuie". Le cardinal Mercier, désignant au récent Congrès de Namur le P. Rutten, disait à ses auditeurs : "Voilà celui qui fait notre oeuvre à tous". Sans doute, il n'est pas le seul, il a même suscité une légion de disciples et de propagandistes, mais tous le regardent comme leur maître et leur chef.

Elle lui vient du succès de sa méthode, faite de tant d'observations judicieuses sur la nature humaine, sur le caractère et les habitudes des ouvriers, sur les exigences des institutions syndicales. On craint parfois que ces institutions ne tournent au profit de l'ennemi. Le P. Rutten répond par l'exemple des syndicats chrétiens de la Belgique. Plus de mille furent fondés, aucun n'a fait défection. Parmi les syndiqués quelques rares unités ont

passé au socialisme, mais en retour des milliers de socialistes sont revenus à l'Eglise. Il y a dix ans les syndicats chrétiens ne comptaient que 10,000 syndiqués, il en comptent aujourd'hui 84,000, ils en compteront demain 100,000, et surpasseront bientôt en force comme en valeur les masses socialistes. Mais quel effort soutenu dans l'épiscopat et dans le clergé ! Un évêque belge disait : "Je ne comprends pas une paroisse sans un patronage, je ne comprends pas un patronage sans un cercle d'études, je ne comprends pas un cercle d'études sans une préparation à la vie sociale et syndicale."

* * *

Devant l'auditoire qui remplissait la vaste nef de Saint-Augustin, le R.P. Rutten parla des qualités que doit avoir l'action sociale catholique; et pour introduire son sujet, il commencera par un tableau allégorique de la défaillance du peuple ouvrier.

"Au Musée moderne de Bruxelles, un tableau impressionnant représente une scène biblique, émouvante entre toutes : Agar, abandonnée avec son fils unique dans le désert immense, s'arrête vaincue par la lassitude, sa provision d'eau et de pain étant depuis longtemps épuisée. La mère grande et svelte se redresse dans un effort intense et soutient par les deux bras l'enfant qui défaille.

"Les yeux rougis lèvent vers le ciel un regard à la fois si triste et si confiant, qu'on dirait que le beau visage va s'animer, et les lèvres redire la prière concise et sublime : Non, je ne verrai pas mourir cet enfant !

"Cet enfant qui défaille d'inanition et qui doit vivre malgré tout, et quand même, me paraît symboliser de façon saisissante le peuple de nos grandes cités modernes. N'est-il pas, lui aussi, malgré tout le bruit qui se fait autour de lui, égaré dans le désert immense des négations destructives de cet idéal et de cette foi chrétienne qui mit tant de lumière et de beauté dans la vie des artisans d'autrefois ?

"Ne défaille-t-il pas, lui aussi, parce qu'il n'a plus cette provision sacrée, que la doctrine catholique peut seule lui procurer : le pain de vie qui fait les forts et les purs, et l'espérance, source rafraîchissante dont les eaux jaillissent jusqu'à la vie éternelle ?

"Trop longtemps il a pris pour du pain fortifiant des promesses qui l'empoisonnent plus qu'elles ne le nourrissent, les sources dont il s'approche brûlent son sang au lieu de le rafraîchir".

A ce peuple défaillant, le R.P. Rutten nous convia de "rompre le pain solide et savoureux de la doctrine sociale catholique, de l'abreuver comme d'une eau pure et fraîche de ce grand idéal chrétien qui lui fera apprécier de nouveau tout le charme des idées élevées, des sentiments délicats et des affections pures."

C'est un rôle d'action, action qui présuppose l'idée, car l'idée est à l'action ce que la boussole est au navire ; mais en prenant garde toutefois d'en rester à l'idée, aux discussions purement théoriques et aux lamentations stériles.

Cette action sociale doit être *résolue, clairvoyante et généreuse*. C'est au développement de ces trois caractères qu'est consacrée la partie principale du discours.

Après avoir expliqué ces trois caractères, marques de la véritable action sociale catholique, avec grande clarté et précision, dans un style énergique qui révèle l'homme d'action, le R. P. Rutten conjura son auditoire de lutter contre la fascination de la bagatelle, fascination qui entraîne à vivre d'une vie tout extériorisée, enfiévrée, frivole, ... qui dissipe l'esprit, éloigne du travail sérieux et paralyse tout effort énergique, pour donner au contraire "à l'apostolat social le plus que vous pourrez de votre temps et de vos ressources", car "il faut absolument, sous peine d'aboutir à des cataclysmes, favoriser les oeuvres ayant pour but de faire l'éducation sociale des générations qui nous entourent".

Voici les dernières paroles de son éloquent discours :

"Et puis conservez, comme la part la plus belle de votre héritage, ces grandes traditions de générosité qui ont fait de tout temps la gloire des catholiques de France.

"Les plus âgés d'entre vous seront peut-être de ceux qui ne verront plus se lever la moisson semée par eux avec un dévouement qui ne connut ni découragement, ni repos.

"Ils se souviendront que dans l'Évangile aucun apostolat n'a été plus glorifié que celui du précurseur de Jésus.

"Et cependant il n'assista pas au triomphe de son Maître, il fut souvent la voix criant dans le désert et se contenta d'aplanir le chemin par où le Christ passerait un jour.

"Bénédissons-le de grand coeur s'il nous a réservé, à nous aussi, un labeur d'autant plus méritoire que les résultats décisifs en paraissent plus éloignés."

Mesdames et Messieurs les lecteurs de

“La Vie Syndicale”

NOUS VOUS SALUONS

Lorsqu'il y aura un membre de votre famille dans le chômage, prière d'appeler **EST 4598** en donnant le nom et l'adresse de cette personne, et nous nous occuperons de la placer sans aucune rémunération quelconque.

Tout ce que nous exigeons, c'est le placement de vos assurances par notre entremise.

ALBERT N. GOORA

655, Demontigny Est, Montréal

A TRAVERS LA VIE SYNDICALE

CHEZ LES CARROSSIERS.

Le Syndicat catholique des carrossiers, le pionnier de nos groupements a tenu dans le courant du mois dernier, son assemblée d'élection et d'installation des officiers. Voici le résultat du scrutin : Président, D. Pilon; vice-président, H. Fournier; secrétaire-archiviste, A. Lefebvre; secrétaire-correspondant, J. B. Huot; secrétaire-financier, J. Beaumont; trésorier, T. Théorêt; inspecteur, U. Mongeon; sentinelle, H. Lauzon. Comité des réclamations : MM. D. Pilon, A. Lefebvre, J. Théorêt, J. B. Huot, J. Beaumont. Comité exécutif : MM. J. Beaumont, A. Lefebvre, D. Pilon, H. Doucet, G. Tardif, T. Théorêt. Vérificateurs : MM. H. Doucet, G. Tardif, J. Desjardins.

METIERS DE L'IMPRIMERIE.

Les activités des Syndicats catholiques des métiers de l'imprimerie sont très fortes. Cela est dû sans doute au fait très heureux que ces syndicats ont pu obtenir les services d'un agent d'affaires dans la personne de M. J. Comeau. M. Comeau est déjà en relation avec tous les membres des syndicats de l'imprimerie. Il fait un travail considérable. Plusieurs membres ont déjà été placés par son bon office. Les débuts de l'année s'étaient ouverts sous de mauvais auspices. Avec les premiers jours du Nouvel An, plusieurs membres du Syndicat des typographes en guise de cadeau, ont reçu leur congé. Par bonheur et avec l'aide de la Providence, les chômeurs ont été pratiquement tous placés.

Le Syndicat des typographes a procédé, le 21 janvier courant, à l'élection de ses officiers. Voici le résultat. Président : Aimé Comeau; vice-président, A. Lafontaine; secrétaire-archiviste, J. C. Germain; secrétaire-financier, C. Paquette; trésorier, Jean Van Droegenbrooke; inspecteur, J. Comeau; sentinelle, H. Rivard. L'installation des officiers aura lieu à la prochaine réunion, soit, le 1er mercredi du mois de février.

Le Syndicat des pressiers de journaux a donné, le 12 janvier dernier, un concert-boucan à l'occasion de l'installation de ses officiers. Ce fut, comme toujours, un grand succès. La gaieté la plus franche a régné toute la soirée. On a distribué généreusement rafraîchissements, cigares et tabac. M. l'abbé A. Boileau, M. C. Bernier, président du Conseil, M. G. Tremblay, secrétaire-général ont visité le Syndicat au cours de la soirée. M. Boileau a béni les syndiqués après leur avoir présenté ses souhaits de bonne année. M. Bernier a prononcé une allocution très applaudie. M. G. Tremblay a présidé l'installation des officiers. Il a rappelé à cette

occasion les succès remportés par le Syndicat, au cours de l'année. Le Syndicat a obtenu en effet un relèvement de salaire appréciable pour tous les membres. Fait heureux à noter pour ce Syndicat, l'assistance aux assemblées est relativement la plus considérable que l'on puisse remarquer dans toutes les associations du même genre. Pratiquement tous les membres assistent aux réunions. Il est à souhaiter que les membres des syndicats d'autre métier suivent ce salubre exemple. Les officiers installés ont été MM. J. X. Lamarche, président; A. Payette, vice-président, P. Authier, secrétaire-archiviste; E. Dagenais, secrétaire-financier; Durocher, trésorier; A. Déry, inspecteur.

CHEZ LES OUVRIERS TEXTILES.

Nos bons ouvriers textiles soutiennent avec vigueur leur Syndicat. Ils auront maintenant leur bouton-insigne. C'est que nos syndiqués du textile n'ont pas honte de leur drapeau; ils aiment à l'afficher. Ce bouton-montrera à tout venant que le Syndicat est bien vivant, qu'il est prospère, qu'il est aimé de ses membres et qu'il entend continuer son travail de protection en faveur des ouvriers de l'industrie textile.

Le Syndicat est en voie d'étudier un projet d'assurance au décès en faveur de ses membres. Il désire apporter une garantie entière aux bénéfices mortuaires qu'il s'engage à payer d'après la constitution. Souhaitons qu'il arrive à trouver une solution heureuse de ce problème difficile.

On ne note pas encore de proposition de baisse de salaire. Soyons toujours à l'écoute et tenons-nous prêts pour les besognes de combat.

CHEZ LES EMPLOYÉS DE MAGASIN.

Voilà des syndiqués qui méritent bien d'être félicités de leur persévérance dans la lutte pour l'obtention intégrale de la fermeture à bonne heure. La question revient sur le tapis de plus en plus sérieusement.

Le Conseil municipal a commencé l'étude du Règlement de fermeture à bonne heure, No 695.

Les syndicats des employés de magasin ont obtenu, l'an dernier, un amendement par la législature du code municipal, en vertu duquel les cités et villes peuvent maintenant passer un règlement de fermeture à 6 h. p.m. des magasins. La plupart des magasins à Montréal ne ferment qu'à 7 h. p.m. Il faudrait que tous fermassent à 6 heures p.m. Les employés de magasin ont droit à une journée de travail raisonnable. On se demande pourquoi ces employés travailleraient jusqu'à 7 heures p.m. alors que les employés de bureau ne travaillent que jusqu'à 5 h. 30 p.m. et les ouvriers ordinaires jusqu'à 5 h. 30 p.m. ou 6 h. p.m. ? Le public manque d'éducation et les employeurs sont trop exigeants.

Le Syndicat entend bien gagner la victoire. Il prend les moyens pour la gagner du moins. Mercredi, le 14 janvier, il y a eu grande assemblée des employés de magasin, à la salle du rez-de-chaussée de l'Edifice des syndicats catholiques, à titre d'ouverture officielle de cette grande campagne de fermeture. MM. Poitras et Bernard, présidaient conjointement la réunion. A cette réunion ont porté la parole : MM. E. Poitras, président du Syndicat No 1, Bernard, président du Syndicat No 2, H. G. Vaillant, E. Pigeon, G. Tremblay, l'abbé A. Boileau. Tous se sont appliqués à démontrer la justesse des revendications des employés de magasin.

Il a été décidé sur l'heure de faire signer des requêtes par les employés de magasin et par les propriétaires de magasin, en faveur du règlement de fermeture. MM. Beaudry, Berthiaume, Lussier, Rivard font le travail. Employeurs et employés signent à pleine main.

Le succès est donc pratiquement assuré. MM. les échevins ne voudront certes pas se laisser tirer l'oreille pour l'adoption d'une mesure qui rencontre l'adhésion unanime des intéressés.

EMPLOYES DE TRAMWAY.

Le Syndicat catholique des employés de tramway n'est pas considérable par le nombre, mais quelle valeur au point de vue morale... Il y a dans ce groupement des hommes qui valent une armée au point de vue de la résistance et de la vigueur combative. *La Vie Syndicale* les salue ces braves et ils peuvent être assurés que leurs efforts de chaque jour, si obscurs soient-ils, ne resteront pas sans récompense. N'est-ce pas déjà une récompense que de posséder la vérité et de combattre sous son drapeau ?

METIERS DE LA CONSTRUCTION.

Le temps est mauvais. Le chômage bat son plein. Nous traversons actuellement la période la plus dure de l'année pour nos braves ouvriers du bâtiment. Plombiers, menuisiers, peintres, maçons et journaliers sont aux prises avec le chômage. La situation ne s'améliorera guère avant le printemps.

Les assemblées syndicales se tiennent toutefois très régulièrement pour la plupart des syndicats concernés. Malgré la dureté du temps les membres ont assez d'esprit unioniste pour acquitter les contributions dues.

M. R. Binette s'occupe des intérêts des Syndicats des menuisiers, des maçons et des journaliers ; M. M. Dieumegarde aide aux activités des Syndicats des plombiers, des peintres, des ferblantiers-couvreurs et des armateurs en fer.

CHEZ LES CORDONNIERS.

Nos trois syndicats catholiques de cordonniers rivalisent d'activité. Ils ont eu une année prospère, au point de vue unioniste. Les membres

nouveaux sont nombreux et le groupe des anciens est vigoureux autant que tenace. Et que dire des officiers, sinon qu'il est difficile de rencontrer un groupement plus homogène, ou plutôt un état-major plus éclairé et plus dévoué que les comités exécutifs des trois syndicats ?

M. G. Laurier, l'agent d'affaires dévoué, est toujours au poste, faisant méthodiquement la visite des ateliers et tâchant de procurer des positions aux chômeurs, hélas trop nombreux.

Il y a du chômage chez les travailleurs en chaussures. Cela dure depuis 1921, pourrait-on dire. Lorsque la surproduction d'après guerre s'est atténuée et que nos manufacturiers canadiens ont dû se contenter des marchés locaux, la crise est venue et s'est rapidement accentuée. Depuis ce temps, le chômage est fréquent et les cordonniers s'en plaignent à raison.

Ce qui ne contribue pas peu à accroître le mal, c'est l'importation des chaussures de fabrication étrangère, particulièrement de marque anglaise. L'Angleterre jouit d'un tarif préférentiel qui abaisse le taux des douanes à 15 $\frac{3}{4}$ %. La proportion n'est pas assez forte dans ce cas, car l'industrie anglaise de la chaussure paie moins cher ses ouvriers que l'industrie canadienne. Il faut supprimer le tarif préférentiel et mettre l'Angleterre sur le même pied que les autres pays. Commençons par nous protéger nous-mêmes avant de songer à l'industrie de la "belle"-mère-patrie.

Nos travailleurs en chaussure l'ont bien compris. Ils ont fait signer par des milliers de travailleurs des requêtes demandant l'abolition du tarif préférentiel. MM. G. Laurier, agent d'affaires et J. Gobeil, président du local No 3 des cordonniers-treesers, se sont rendus à Québec, dans le courant de janvier, rencontrer avec les unions de cordonniers de Québec, l'hon. Mackenzie King, pour lui demander une protection plus adéquate de l'industrie essentiellement canadienne de la chaussure. Quels seront les résultats de ces pressions ? Il est permis d'espérer qu'elles seront efficaces. Qui vivra verra.

JEAN CURIEUX.

Tannerie
1704 rue Iberville

Daoust, Lalonde & Cie, Limitée

MANUFACTURIERS DE CHAUSSURES, TANNEURS
ET CORROYEURS

Bureau et fabrique :

45 A 49 SQUARE VICTORIA,

MONTREAL

A LACHINE

Le Syndicalisme Catholique à Lachine se développe d'une manière admirable. L'activité la plus prometteuse de succès, règne au sein de nos organisations. Parmi ces activités, il faut noter au premier rang la fondation de la Caisse Populaire qui, si on en juge par ses tout premiers débuts, répond à un besoin urgent, et rencontre l'approbation unanime des membres. De fait, à l'assemblée de fondation tenue dimanche, le 18 janvier, à laquelle adressèrent la parole M. l'abbé A. Boileau et M. G. Tremblay, représentants de l'Union Régionale des Caisses Populaires, il fut souscrit, séance tenante, la jolie somme de \$1050.00 en parts sociales. Ce résultat a surpris même les plus optimistes des organisateurs.

Nous sommes persuadé qu'un si beau début ne restera pas sans écho, mais que tous les membres se feront un devoir de faire des économies et de les déposer à notre caisse pour lui faire rendre tous les services qu'on attend d'elle. La plus petite économie sera reçue avec joie.

Un cercle dramatique a aussi été fondé et s'est mis immédiatement à l'oeuvre. On a déjà étudié avec entrain le beau drame militaire "Le Drapeau du 1er Grenadier" par Julien Richer. La date d'interprétation sur la scène sera annoncée un peu plus tard. Ce sera, nous croyons, le premier cercle dramatique d'une organisation ouvrière composé exclusivement de syndiqués. Cette heureuse initiative est l'oeuvre de M. J. O. H. Levac, ex-président du Conseil Central de Lachine et Président du Syndicat des Ouvriers en construction.

Une autre initiative qui a son importance, c'est la formation d'un orchestre qui est l'oeuvre de notre jeune mais si actif M. E. Fréchette, le dévoué Secrétaire-Archiviste du Syndicat des Travailleurs en fer. Nous nous faisons son interprète en demandant à ceux de nos membres qui ont des aptitudes musicales, de bien vouloir s'inscrire dans notre orchestre. Nous demandons à tous nos membres d'encourager ces trois importantes initiatives et on pourra le faire : 1. En déposant ses épargnes, si minimes fussent-elles, à la Caisse Populaire des Syndicats Catholiques de Lachine;

2. En assistant et en aidant au succès du Euchre qui aura lieu, le 5 février dans notre salle au profit du Cercle Dramatique des Syndicats C. N. de Lachine; 3. en assistant et en aidant au succès du Euchre du 19 février, encore dans notre salle, et au profit de l'orchestre des Syndicats C. N. de Lachine. Il faut à notre orchestre un piano pour ses pratiques et pour égayer nos réunions intimes. Nous espérons que pas un ne tirera en arrière. Tous en avant pour le succès. On pourra se procurer des billets au Secrétariat de Lachine.

On comprendra l'importance de ces trois nouvelles fondations, si on apprécie la nécessité pour notre mouvement de maintenir dans son sein tous les goûts tous les talents, afin que ceux-ci aient le moyen de se développer, de progresser, de rendre service, en rendant la vie plus douce et plus agréable; enfin pour que personne ne s'ennuie, mais que chacun ait le moyen d'aider selon ses goûts et ses aptitudes et cela au sein même de la famille syndicale.

SYNDICALISTE.

Les obligations



1ère hypothèque

Cie DE CIMENT NATIONALE

- sont gagées dans la proportion de 200% sur une fabrique en voie de se construire et de s'aménager d'après les dernières données de la science, pour un marché qui attend avec impatience sa fabrication;
- sont payables capital et intérêt EN FONDS CANADIENS OU EN FONDS AMERICAINS;
- donnent droit à une prime de 20% en actions ordinaires;
- sont du nominal de \$100, de \$500 et de \$1000, par conséquent conviennent à toutes les bourses.

Pour tous autres renseignements, s'adresser à

VERSAILLES-VIDRICAIRE-BOULAIS
(limitée)

Immeuble Versailles, 90, rue St-Jacques, Montréal.

UN CINQUIEME ANNIVERSAIRE

Le Conseil Central des syndicats catholiques et nationaux célébrera dimanche, le 22 février prochain, le 5ième anniversaire de sa fondation. C'est en effet le 20 février 1920 que le Conseil Central des syndicats catholiques fut établi. Depuis 1923, le Conseil organise une fête religieuse pour marquer cet anniversaire mémorable. Il y a messe spéciale et sermon à la chapelle Notre-Dame de Lourdes, rue Ste-Catherine près St-Denis. Le 22 février prochain donc, à 9 heures a. m. tous les délégués au Conseil Central et tous les syndiqués sont invités à assister à la messe célébrée spécialement pour le mouvement syndical catholique, à l'endroit ci-haut mentionné.

M. l'abbé A. Boileau officiera. M. l'abbé Lafortune donnera le sermon de circonstance.

Il est intéressant de consulter nos archives sur la fondation du Conseil Central. La séance eut lieu à la salle des Oeuvres paroissiales, 1939, rue St-Dominique. Le secrétaire, M. J. B. Beau-doin, fait savoir qu'il a invité les associations suivantes à envoyer des délégués à la réunion de fondation : Syndicat des carrossiers; Syndicat des plombiers; Association catholique des Voyageurs de Commerce; Union nationale des travailleurs en chaussures; Syndicat catholique des employés de manufacture, section Semi-Ready; Association du Bien-Etre des Instituteurs et des Institutrices; Syndicat catholique des employés des magasins, section centrale; Syndicat catholique des employés de magasin, section Dupuis frères; Syndicat catholique et national des charpentiers-menuisiers; Association des Instituteurs catholiques et Cercle Léon XIII. M. Alfred Charpentier était nommé président pro-tempore.

Les associations de professeurs n'envoyèrent point de délégués, mais répondirent par lettre aux invitations.

Voici la liste officielle des associations représentées avec les noms de leurs délégués respectifs :

1. Syndicat des carrossiers : MM. D. Pilon, J. B. Huot, J. Beaumont, A. Blais, O. Daoust, H. Doucet.
2. Cercle catholique des voyageurs de commerce : MM. J. A. Trépanier, J. A. Bernier, E. Thouin, E. Rodier, J. A. Malboeuf.
3. Union Nationale des travailleurs en chaussures : MM. J. Bourdon, C. Langlais, X. Vallerand.
4. Syndicat catholique des employés de manufacture,

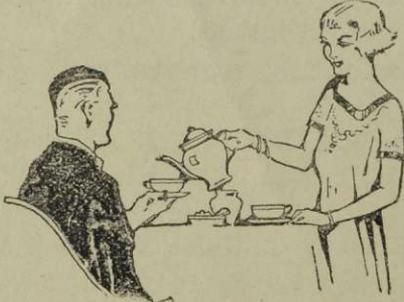
section Semi-Ready : MM. W. Levasseur, C. Bernier, J. A. Coderre, Mme Blouin, Mlles St-Gaumont, V. Bérubé. 5. Syndicat catholique des employés de magasin, section centrale : MM. L. G. Thérien, J. B. Beaudoin. 6. Syndicat catholique des employés de magasin, section Dupuis Frères : MM. E. Pigeon, A. Bilodeau, O. Daoust, C. E. Bonneville, A. Sénécal et A. Chabot. 7. Syndicat catholique et national des charpentier-menuisiers : MM. Achille Tremblay, J. B. Beauregard et J. Gaudreault. 8. Syndicat catholiques des plombiers : MM. E. Petit, J. E. Gosselin, A. Niquet, A. Boileau, V. Petit, V. Contant. 9. Cercle Léon XIII : MM. A. Charpentier, J. P. Malo, E. Provost, J. B. Delisle et R. Abel.

M. l'abbé Edmour Hébert donna quelques informations relativement à la nature d'un Conseil Central et à sa nécessité à Montréal. La première élection donna les résultats suivants :

Président, Alfred Charpentier; 1er vice-président, E. Provost; 2ième vice-président, W. Levasseur; secrétaire-archiviste, A. Chabot; assistant-secrétaire-archiviste, J. B. Huot; secrétaire-correspondant J. P. Malo; secrétaire-financier, A. Bilodeau; assistant-secrétaire-financier, J. A. Coderre; trésorier, L. G. Thérien; commissaire-ordonnateur, E. Pigeon; sergent d'armes, A. Tremblay.

Voilà quelques notes qui intéresseront sans doute beaucoup nos lecteurs. Cinq ans se sont écoulés et nous pouvons retracer facilement tous les délégués au premier Conseil Central et particulièrement les officiers. Presque tous ces pionniers nous sont restés fidèles. C'est de bon augure pour l'avenir.

JEAN CHERCHEUR.



La qualité incomparable du
thé et café

PRIMUS

en fait les préférés de tous les
connaisseurs.

DISTRIBUTEURS :
L. Chaput, Fils & Cie Limitée
Montréal

La Banque Provinciale DU CANADA

Incorporée par Acte du Parlement en juillet 1900

Capital autorisé \$5.000.000.00
Capital payé et Réserve \$4.500.000.00

La seule banque au Canada dont les argents confiés à son département d'Épargne sont contrôlés par un comité de Censeurs, ces messieurs examinant mensuellement les placements faits en rapport avec tels dépôt.

Président du Conseil d'Administration
L'HONORABLE SIR H. LAPORTE

Vice-Président et Directeur-Général
TANCREDE BIENVENU

Président du Bureau des Commissaires-Censeurs
L'HONORABLE N. PERODEAU
Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

Produits de Qualité

Lait --- Crème --- Beurre.

Crème à la glace

J. Joubert
LIMITEE

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

*Etes-vous actionnaire et
déposant de la Caisse
Populaire des Syndicats
Catholiques : : : :*



SI OUI ! continuez d'y
déposer le fruit de vos
épargnes.

SI NON ! soyez un syn-
diqué sincère et un
homme économe. Ou-
vrez un compte, à
votre première visite
à l'édifice.

IL VOUS RAPPORTERA

3½% à l'épargne. 6% au capital social

LA CAISSE POPULAIRE DES SYNDICATS

655, rue Demontigny Est,

MONTREAL

Le Syndicat Cooperatif C. N. de Lachine

Donne l'avantage aux bonnes ménagères
de faire des économies sur l'achat des
épiceries et provisions. :: :: ::

Nous faisons une spécialité des meilleures
marques de beurre et fromage. :: ::

C'EST LE MAGASIN DE L'OUVRIER

196, rue St-Louis, angle 12ème Avenue

Téléphone : Lachine 247.